

23 NOVEMBRE 2015

AG/11731

# Assemblée générale: la Palestine réitère sa demande pour une protection internationale dans un contexte où la paix semble plus éloignée que jamais

Soixante-dixième session,  
61e & 62e séances – matin & après-midi

- **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

## COUVERTURE DES RÉUNIONS

L'Observateur permanent de l'État de Palestine a demandé, une nouvelle fois, à l'Assemblée générale une protection internationale pour des Palestiniens sans défense et sans armes. Le drapeau palestinien a été hissé le 30 septembre dernier au Siège de l'ONU à New York et pourtant la paix et la sécurité du peuple palestinien semblent plus éloignées que jamais et la question de Palestine continue d'offrir un terreau exploité par les extrémistes dans le monde, ont constaté les États. « Si les dirigeants palestiniens veulent vraiment la paix, pourquoi refusent-ils de s'asseoir dans la même pièce que le Premier Ministre israélien? » s'est demandé le représentant d'Israël.

Réunie pour examiner la question de Palestine et la situation au Moyen-Orient, l'Assemblée générale a été saisie de six projets de résolution du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, sur lesquels elle devrait se prononcer demain.

L'Observateur de l'État de Palestine a souligné le manque d'espoir et de perspective, 68 ans après la première résolution de l'Assemblée générale entérinant la partition de la Palestine. L'histoire n'a cessé de montrer qu'elle déteste être ignorée et qu'elle est directement liée au présent, a prévenu l'Observateur, en jugeant qu'il est temps, que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, surmonte sa « paralysie » avant que l'espoir ne disparaisse, que la solution à deux États ne soit détruite et que les faibles perspectives de paix ne meurent. Trop de lignes ont été franchies, trop de vies ont été perdues et les choses peuvent empirer.

Ce qui manque, a poursuivi l'Observateur, ce n'est ni l'appui ni la solidarité mais le courage et la volonté politique de mettre en œuvre les résolutions. Au cours de l'année écoulée, la situation s'est détériorée sur tous les fronts, a-t-il rappelé, en demandant, une nouvelle fois, une protection internationale pour des Palestiniens sans défense et sans armes. Cet appel, a-t-il averti, ne saurait être vu comme « déraisonnable et infaisable » par quiconque veut le respect du droit international, la protection des civils dans les conflits armés et la paix. Le droit à la sécurité n'est pas l'exclusivité d'Israël, a-t-il martelé. Aucune désescalade ou reprise du processus de paix et de négociation ne sera possible sans sécurité. Le moment n'est-il pas venu de créer un groupe international d'appui et de convoquer une conférence internationale sur la paix israélo-palestinienne?

Si les dirigeants palestiniens veulent vraiment la paix, pourquoi refusent-ils de s'asseoir dans la même pièce que le Premier Ministre israélien? » s'est demandé le représentant d'Israël. « Si les dirigeants palestiniens veulent d'un État pour leur peuple, pourquoi rejettent-ils l'idée même d'un État pour le peuple juif? » « Si les dirigeants palestiniens sont préoccupés par la protection de leur propre peuple, pourquoi l'encouragent-ils à la terreur et à la violence? » Trouver une réponse à ces questions dans les résolutions présentées aujourd'hui est aussi facile que de « chercher une aiguille dans une botte de foin », a ironisé le représentant. « Vous pouvez hisser un drapeau palestinien aux Nations Unies, mais aussi longtemps que les Palestiniens échoueront à élever une génération acquise à la paix et à la réconciliation, il n'y aura aucun espoir de mettre fin à la violence. » Le représentant de l'Indonésie, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a tout de même mis en garde contre le fait que partout dans le monde, les extrémistes de tous bords ont souvent utilisé le conflit israélo-palestinien et l'occupation « sans fin et inacceptable » comme argument pour recruter des adeptes.

L'extrémisme violent, les conflits en Syrie et au Yémen et la crise des réfugiés se combinent pour créer une instabilité croissante dans toute la région, s'est alarmé, à son tour, le Président de l'Assemblée, M. Mogens Lykketoft.

L'Assemblée a justement poursuivi aujourd'hui son débat pour « sensibiliser l'opinion mondiale au drame des migrants en situation irrégulière en particulier les demandeurs d'asile syriens, dans le bassin méditerranéen ». Ce point avait été inscrit à l'ordre du jour à la demande de la Turquie submergée, avec le Liban et la Jordanie, par l'afflux de Syriens fuyant la guerre et les atrocités.

À la lumière des récents attentats qui ont frappé Paris et des flots de réfugiés qui se pressent aux portes de l'Europe, de nombreuses voix ont dit craindre de voir assimilés terroristes et demandeurs d'asile. Le représentant de l'Arabie saoudite s'est ainsi dit préoccupé par le « discours inhumain et raciste » contre les réfugiés et les musulmans en particulier, tandis que

son homologue du Brésil a insisté sur l'importance de préserver l'intégrité du système international d'asile, car la majorité écrasante de ceux qui arrivent en Europe essaient justement d'échapper aux atrocités et aux persécutions perpétrées par les groupes responsables de la terreur à Paris et à Beyrouth. « Fermer nos portes ne saurait être une option. »

La communauté internationale doit être aussi consciente de la nécessité d'aider les pays de la région qui portent le plus grand fardeau de cette crise, a souligné le représentant de l'Inde, dénonçant le fait que certains pays donateurs déduisent l'accueil des réfugiés de leur aide publique au développement (APD). Pourtant la réalité, a rappelé son homologue de l'Argentine, est que le phénomène des réfugiés affecte en priorité les pays en développement qui ont accueilli 85% des réfugiés du monde en 2014, contre 70% il y a 10 ans. La réponse humanitaire est donc importante, elle seule peut répondre à l'urgence. Urgence il y a, a insisté le représentant de la Roumanie: en 2000, 12% de la population mondiale vivait en zone de conflit, aujourd'hui c'est 43%, et d'après les estimations, 70% en 2030.

L'Assemblée générale poursuivra son débat sur la question de Palestine et la situation au Moyen-Orient, demain mardi 24 novembre, à partir de 10 heures.

***SENSIBILISATION DE L'OPINION MONDIALE AU DRAME DES MIGRANTS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE, EN PARTICULIER LES DEMANDEURS D'ASILE SYRIENS, DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN***

**Déclarations**

M. ANTONIO DE AGUIAR PATRIOTA (Brésil) a mis en valeur « l'accueil généreux » de plus de 4 millions de réfugiés dans les pays voisins de la Syrie estimant que ceux-ci méritaient d'être aidés et appuyés. Il a également souligné l'attitude de l'Union européenne. Pour sa part, depuis 2013, le Brésil a donné ordre à ses consulats au Moyen-Orient d'accorder des visas spéciaux via des procédures simplifiées de demande d'asile. À ce jour, 2 200 réfugiés syriens ont déjà été reconnus comme réfugiés au Brésil. S'il faut condamner les attaques « atroces » commises du Kenya, au Mali, à Beyrouth et Paris, il ne faut pas pour autant s'en servir comme prétexte à une politique restrictive. Le terrorisme ne saurait limiter nos efforts pour offrir une aide aux réfugiés et aux déplacés par la guerre et les urgences humanitaires.

Il est essentiel de préserver l'intégrité du système international d'asile duquel les terroristes sont exclus comme en témoigne la Convention de 1951 sur les réfugiés qui est « très claire » là-dessus. Nous devons garder à l'esprit, a dit le représentant, que la majorité écrasante de ceux qui arrivent en Europe essaient d'échapper aux atrocités et aux persécutions perpétrées par les mêmes groupes qui sont responsables de la terreur à Paris et à Beyrouth. Il apparaît nécessaire de renouveler notre engagement en faveur des valeurs que nous avons reconnues à la création

de l'ONU et par-dessus en faveur de notre humanité. « Fermer nos portes ne saurait être une option », a souligné le représentant.

Nous devons impérativement agir ensemble pour identifier et mettre en place les instruments appropriés, a déclaré M. ION JINGA ([Roumanie](#)). Nous avons besoin d'une nouvelle approche qui soit véritablement « globale », parce qu'aucun pays ne peut plus résoudre seul ce problème qui est devenu international et ceci est encore plus évident dans le cas de la Syrie. Le représentant a estimé que la coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) est au cœur de la solution compte tenu de son expérience de 65 ans. Nous devons, a-t-il poursuivi, viser un partage équitable des responsabilités. À cet égard, le Sommet de La Valette offre une perspective réaliste pour un dialogue élargi entre l'Union européenne et l'Afrique dont la contribution est « vitale » pour arrêter la migration illégale, renforcer l'adoption ou la mise en œuvre des accords de réadmission et améliorer la prise de décision en matière juridique pour continuer le parcours du développement. En toutes choses, il faut respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous les réfugiés, conformément aux traités internationaux, et accorder une attention particulière au traitement et à l'intégration des femmes et des enfants et de ceux qui sont victimes du trafic ou de la maltraitance.

La Roumanie, a affirmé le représentant, continue à fournir de l'aide humanitaire pour les réfugiés syriens tant au niveau bilatéral qu'au sein des programmes spécifiques des Nations Unies, avec une attention particulière pour les camps de réfugiés en Jordanie. Jeudi dernier, a rappelé le représentant, on a appris que si en 2000, la population de la planète qui vivait dans des zones de conflit était de 12%, aujourd'hui elle représente 43% et en 2030, elle représentera 70%. Il faut absolument arrêter cette spirale. S'il s'est félicité des conférences annoncées par le Secrétaire général, le représentant a prévenu qu'à long terme, il est essentiel d'assurer le développement des pays en cause car la solution n'est pas d'augmenter le nombre des donateurs mais de réduire la demande d'assistance. Ici encore, a conclu le représentant, la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 peut faire la différence.

Devant une crise humanitaire d'une ampleur « exceptionnelle » et qui a des « implications morales », M. BHAGWANT S. BISHNOI ([Inde](#)) a estimé que « sauver des vies, offrir protection et respecter la dignité humaine » ne peut être que la priorité des priorités. Il faut laisser les frontières ouvertes et pas les fermer, s'abstenir de réduire les mesures en faveur des demandeurs d'asile dans le but de les décourager et renoncer aux discours racistes et xénophobes. La communauté internationale doit être consciente de la nécessité d'aider les pays de la région qui portent le plus grand fardeau et de se montrer à la hauteur de leurs « solidarité, hospitalité et compassion ». Le représentant s'est inquiété du fait que certains pays donateurs comptent l'accueil des réfugiés dans leur aide publique au développement (APD) et que d'autres vont même jusqu'à réduire de près de 20% le budget de leur APD en arguant de ce que leur

coûte le respect de la Convention de 1951 sur les réfugiés. Nous savons que cela est permis par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mais nous croyons qu'il s'agit peut-être d'une question sur laquelle l'Assemblée générale devrait se prononcer.

Comment, a poursuivi le représentant, reprocher à quiconque de voir dans la résolution 2240 du Conseil de sécurité que ceux qui risquent leur vie en traversant la Méditerranée sont accusés de le faire par appât du gain et non par crainte de la persécution et de la mort. Si on en croit la résolution, les bateaux sur lesquels ils s'embarquent représentent une menace à la paix et à la sécurité internationales et à ce titre, ils doivent être saisis et détruits. Il nous semble, à nous lecteurs de la résolution, que le Conseil a décrété que les gens ne peuvent fuir à moins de trouver des navires répondant strictement aux normes de l'Organisation maritime internationale (OIM). Est-ce donc cela la responsabilité de protéger et le droit à la protection? En adoptant une approche sécuritaire de la migration, le Conseil a légitimé une position « difficilement défendable », sans compter l'ironie de la situation qui montre que c'est bien le Conseil qui, par « ses actes d'omission », a créé la crise actuelle. Le Conseil, a tranché le représentant, n'a pas assumé la responsabilité que lui ont confiée les autres États Membres de l'ONU et très franchement, la nécessité d'une réforme parle d'elle-même.

Toute approche doit se fonder sur le respect du droit international et des droits de l'homme et se fonder sur la solidarité, l'appropriation et la responsabilité partagée, a déclaré M. ALVARO MENDONÇA E MOURA ([Portugal](#)). Il a prôné une coopération renforcée entre les pays d'origine, de transit et de destination, impliquant les organisations régionales et internationales. Il s'est félicité des résultats du Sommet de La Valette des dirigeants européens et africains. Le Portugal, a-t-il expliqué, place la migration dans les priorités de son Dialogue 5+5 qui réunit des pays du Bassin méditerranéen. Le Portugal a été cofondateur du « Processus de Khartoum » et préside actuellement le Comité directeur du Processus de Rabat. La promotion d'un partenariat fort entre l'Europe et l'Afrique a toujours été la priorité du Portugal, a insisté le représentant.

Le Portugal vient d'ailleurs d'accueillir un groupe de réfugiés syriens en provenance d'Égypte et même avant, conscient de l'importance de l'éducation pour les étudiants des pays fragiles et en conflit, le Portugal a appuyé l'initiative de l'ancien Président Jorge Sampaio « Global Platform 4 Syrian Students » et continuera de supporter ses efforts pour développer un « Mécanisme de réaction rapide pour l'enseignement supérieur dans les situations d'urgence ». Le représentant a conclu en soulignant que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 doit rester la priorité pour tout comme la promotion de solutions politiques tant attendues aux conflits en cours au Moyen-Orient et en Afrique.

Nous ne pouvons pas ne pas voir, a déclaré M. FERNANDO A. MARANI (Argentine), que la situation en Syrie est la conséquence directe de la militarisation. L'Argentine, a-t-il dit, a mis en place un dispositif spécial d'octroi de visas et un processus accéléré d'examen des demandes d'asile. Les documents sont faits rapidement et accordés gratuitement. En dépit de la complexité des flux migratoires, il ne faut pas confondre réfugiés et migrants, a mis en garde le représentant. Le droit de migrer est reconnu aux personnes qui cherchent de meilleures conditions de vie. Or, ce n'est pas le cas des réfugiés qui eux cherchent un refuge pour tout simplement rester en vie. La réalité est que le phénomène affecte surtout les pays en développement qui ont accueilli 85% des réfugiés dans le monde en 2014, contre 70%, il y a 10 ans. La réponse humanitaire est donc importante car elle seule peut répondre à l'urgence. Mais, a souligné le représentant, il faut aussi une coopération au développement renforcée pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents qui forcent des personnes à tout abandonner pour protéger leur vie et leur intégrité physique.

M. ŽELJKO PEROVIĆ (Monténégro) a souligné la responsabilité de l'humanité de mettre un terme à la crise actuelle de la migration. Il a en même temps relevé que cela ne saurait se faire d'un coup. Il a appelé à unir les efforts pour renforcer la réponse humanitaire, lutter contre les gangs criminels et redonner espoir à ceux qui fuient pour sauver leur vie. Les États, a-t-il ajouté, devraient être prêts à offrir le soutien nécessaire aux migrants qui passent par leur territoire ou qui recherchent un asile. Les États devraient mieux coopérer sur le plan de l'organisation et de l'échange d'information sur les migrations illégales et le trafic d'êtres humains. Nous devons mieux gérer les frontières et aider les pays voisins de la Syrie. Tout en rappelant que la « route des Balkans » était considérée comme une voie sûre, le représentant a quand même prévenu des risques encourus. Il a mentionné le Plan d'action adopté par son pays afin de renforcer ses capacités d'accueil. Il a rappelé que ce sont les violations des droits de l'homme et les conflits qui causent les mouvements migratoires et a donc souhaité que les opérations humanitaires soient davantage liées aux efforts de développement.

M. ANDREJ LOGAR (Slovénie) a indiqué que devant les déplacements de masse, phénomène global, on ne peut se contenter d'être de « simples observateurs ». Il faut trouver des solutions et se rappeler que les droits de l'homme universels et indivisibles s'appliquent aussi aux migrants et aux réfugiés. La Slovénie, a dit le représentant, sait à quel point la coopération régionale est importante et nécessaire pour faire face aux énormes flux de réfugiés le long de la Méditerranée orientale. Ces dernières semaines, plus de 250 000 réfugiés ont traversé la Slovénie qui ne compte que deux millions d'habitants. Le pays fait de son mieux et salue donc l'aide de l'Union européenne, de l'ONU et de ses agences. La réalité est qu'il faut gérer les choses de manière plus efficace et que c'est là une responsabilité partagée de la communauté internationale, a dit le représentant. Il a prôné une coopération et un dialogue renforcés entre pays d'origine, de transit et de destination et prévenu qu'une solution durable ne sera possible que si l'on s'attaque aux causes profondes des migrations, à savoir la violence, les conflits, les

changements climatiques et la pauvreté. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 va dans ce sens et c'est une raison de plus pour le mettre en œuvre. Le représentant n'a pas oublié de parler de la nécessité de lutter contre les migrations clandestines et le trafic des êtres humains. La situation globale rappelle qu'il faut intensifier les efforts pour garantir des migrations « sûres, ordonnées et régulières » qui auraient des effets positifs sur le développement.

M. OMAR D. FADL MOHAMED (Soudan) a demandé aux agences des Nations Unies d'assurer la sûreté et la sécurité des réfugiés et des migrants notamment en Méditerranée, et à tous les États Membres d'être à la hauteur de la situation. La communauté internationale doit faire en sorte que cette « expérience amère » ne se répète plus. Le représentant a salué les différentes initiatives du HCR, avant de rappeler que son pays reçoit aussi un grand nombre de réfugiés fuyant les conflits, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles. Il a parlé des réfugiés du Soudan du Sud qui étaient sur le territoire soudanais avant même le début des combats.

Grâce à la généreuse réponse de nombreux États, dont le Canada, les promesses de réinstallation et autres formes d'admission humanitaire dépassent maintenant l'objectif fixé, s'est félicité M. MICHAEL D. GRANT (Canada). Toutefois, pour le Canada, a-t-il dit, le moment est venu de fixer des objectifs « plus ambitieux encore ». Son gouvernement, a-t-il souligné, a réitéré son engagement à réinstaller 25 000 réfugiés syriens, « sans compromettre sa sécurité » et à fournir une nouvelle contribution de 100 millions de dollars au HCR pour appuyer des activités « cruciales » en Syrie et dans la région. Cette somme vient s'ajouter aux 800 millions de dollars d'assistance humanitaire, au développement et à la sécurité que le Canada a déjà débloqués en réponse à la crise syrienne, a ajouté le représentant, avant de plaider pour une approche holistique des migrations forcées et de la protection des réfugiés.

M. YASHER ALIYEV (Azerbaïdjan) s'est dit préoccupé par le fait que le Gouvernement arménien encourage l'installation de réfugiés syriens dans des territoires azéris qu'il occupe. À l'évidence, l'intention de l'Arménie est loin d'être humanitaire: elle profite de cette crise pour promouvoir son agenda expansionniste et aggraver sa violation du droit international. La communauté internationale doit prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à ces pratiques et tenir l'Arménie pour responsable. Pour sa part, l'Azerbaïdjan a fourni une aide directe aux réfugiés syriens en Jordanie et compte poursuivre ses efforts. La crise actuelle est l'occasion de répondre aux aspirations des pays en matière de développement durable, en mettant en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans ce cadre, il faut surtout éviter l'irruption des conflits, a souligné le représentant.

M. ABDULMOHSEN F. A. ALYAS (Arabie saoudite) a souligné que son pays a apporté de l'aide aux pays voisins de la Syrie, notamment la Jordanie. Il s'agit d'une aide, a-t-il précisé, qui se

chiffre à plusieurs millions de dollars. Le représentant a parlé de la « Campagne nationale pour l'aide aux frères syriens » et s'est dit préoccupé par les discours inhumains et racistes contre les réfugiés et les musulmans, en particulier. Il a interpellé la communauté internationale et en particulier, les médias, avant de souligner qu'il faut travailler ensemble pour trouver des solutions pratiques à la crise humanitaire. Ne nous laissons pas submerger par la peur, a encouragé le représentant en appelant à un mécanisme pour le partage du fardeau. Il a voulu un examen profond des causes sous-jacentes de la migration et appelé à une solution urgente à la crise syrienne, sur la base du Communiqué de Genève.

M. MUHAMMAD ANSHOR (Indonésie) a souligné le droit des réfugiés de demander l'asile, sans discriminations, tout en reconnaissant le dilemme entre compassion et sécurité que les pays sont obligés de résoudre depuis les odieuses attaques à Paris. Le représentant a ensuite proposé les vues de l'Indonésie pour un règlement de la question des migrants, soulignant tout d'abord la nécessité de mettre un terme à la crise en Syrie. La lutte contre Daech en Syrie doit être menée de manière coordonnée et en cohérence avec le processus politique pour mettre un terme au conflit syrien, a-t-il préconisé. M. Anshor a aussi plaidé pour une coopération internationale renforcée afin de soutenir les pays qui accueillent les réfugiés, en particulier les pays voisins de la Syrie. Le représentant a prôné des approches communes pour régler la question des migrants. L'Europe n'a pas d'autre choix que de s'acquitter de ses obligations internationales qui découlent des instruments internationaux relatifs aux réfugiés, a-t-il dit. Les approches doivent comprendre le maintien de l'ordre, les poursuites judiciaires contre les passeurs et le respect des droits des victimes. La prévention des conflits et la promotion d'une paix durable doivent toujours être la clef pour éviter les crises humanitaires et les migrations clandestines, a insisté le représentant.

Face à l'incidence financière de la prise en charge des migrants, M. JEAN-FRANCIS ZINSOU (Bénin) dit soutenir la proposition du Groupe d'experts de haut niveau sur le financement de l'assistance humanitaire préconisant la programmation pluriannuelle des budgets. Il a aussi appelé à une réévaluation des sources de financement pour assurer une contribution universelle à la solidarité envers les migrants. Les derniers attentats terroristes, a poursuivi le représentant, imposent l'urgente nécessité d'échange d'expériences et d'informations sur les migrants afin de séparer les terroristes et combattants étrangers illégaux des migrants de bonne foi en quête de sécurité et d'asile. La promotion du dialogue entre les confessions religieuses serait d'une contribution essentielle pour la réduction des frictions intercommunautaires liées aux migrations. De même, l'encadrement des communautés marginales s'impose pour éviter les risques de radicalisation d'une frange de la jeunesse « déboussolée ». L'accueil des migrants, a encore dit le représentant, doit s'inscrire dans la perspective du développement durable, compte tenu de la nature à long terme de leur présence dans les pays hôtes.

Le représentant a cité l'exemple de Singapour, dont la gestion rigoureuse de la diversité en a fait « la nation arc-en-ciel par excellence ». Il faudra travailler au renforcement de la coopération internationale pour faciliter la mobilité et en la matière, la responsabilité des États et la solidarité internationale sont deux facteurs « essentiels ». Avant de conclure, le représentant a mis en garde contre une gestion « en vases communicants » de l'aide au développement et l'aide humanitaire d'urgence. La question des transferts de fonds des migrants est tout aussi importante.

M. RAJA REZA RAJA ZAIB SHAH (Malaisie) a salué l'adoption de la résolution 2240 (2015) du Conseil de sécurité que son pays a coparrainé, tout comme le Plan d'action de La Valette agréé par l'Union européenne et les pays africains. Le problème des passeurs clandestins ne se limite pas à la Méditerranée, a dit le représentant. Il touche aussi d'autres régions, y compris l'Asie du Sud-Est. Le représentant s'est dit convaincu que les résultats du débat permettront d'affiner les réponses à la migration clandestine dans le monde. Il a annoncé que son gouvernement prend les mesures nécessaires pour respecter son engagement à accueillir 3 000 réfugiés syriens.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile, a dit M. GHOLAMALI KHOSHROO (Iran), ne sont que les symptômes et non la cause de la crise. Ces réfugiés fuient le terrorisme et l'extrémisme violent, a-t-il souligné, et tout échec à combattre efficacement ces fléaux ne ferait qu'aggraver la crise des réfugiés. Aujourd'hui, a poursuivi le représentant, nous reconnaissons tous que les interventions militaires étrangères dans plusieurs pays du Moyen-Orient, au cours de la dernière décennie, ont largement contribué à créer l'espace idéal pour le « monstre extrémiste » qui se nourrissait déjà depuis longtemps du « Takfirisme ». Ceux qui ont ignoré et violé le droit international devraient avoir réalisé aujourd'hui qu'ils sont parmi les « coupables » de la situation actuelle, a insisté le représentant en pointant le doigt sur les longues souffrances et la misère du peuple palestinien.

Quelles que soient les causes de la crise actuelle, a-t-il poursuivi, les demandeurs d'asile sont les victimes de l'échec des gouvernements et de leurs politiques mal conçues. La communauté internationale doit se préoccuper de toutes les victimes, d'où qu'elles viennent et quelles qu'elles soient. L'Iran a reçu des millions d'Afghans et d'Iraqiens pendant des décennies. Il a toujours sur son sol plus d'un million de réfugiés, avec un appui international minime voire inexistant. En revanche, pour la crise actuelle en Méditerranée, nous voyons un degré élevé d'attention, a ironisé le représentant, devant la multiplication des réunions et des manifestations internationales. Même le Conseil de sécurité s'est saisi de la question comme une menace à la paix et à la sécurité, a-t-il constaté. Or tous les réfugiés et toutes les crises, a rappelé le représentant, méritent la même attention et doivent être traitées sur un pied d'égalité par la communauté internationale. Nous devons éviter les « deux poids, deux mesures » dans les situations humanitaires.

M. MARWAN JILANI, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a prôné une réponse « coordonnée, globale et humaine » à la crise qui frappe les côtes et les frontières de l'Europe, laquelle réponse doit mettre l'accent sur un passage sécurisé de ceux qui ont besoin d'une protection internationale. Depuis les attaques terroristes de Paris, a-t-il dénoncé, certains ont tenté de déplacer le débat et de faire porter la responsabilité aux réfugiés eux-mêmes alors qu'ils font face tous les jours à cette terreur depuis quatre ou cinq ans. Certains en profitent pour promouvoir des discours de haine, de xénophobie, de racisme et d'islamophobie nourris et propagés par l'ignorance, ce qui risque d'accentuer l'exclusion et la violence à l'encontre des réfugiés et aggraver leur vulnérabilité. « Sauver des vies, offrir une protection et respecter la dignité humaine » doit être la priorité, a dit, à son tour, le représentant. Les pays qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés ont besoin d'un appui et d'une solidarité accrue. Leur fardeau est « immense », y compris du point de vue de leur sécurité et stabilité, et de celles de la région tout entière. La Jordanie, le Liban et la Turquie, pays à revenu intermédiaire, devraient avoir accès au fonds pour le développement, aux marchés financiers et aux instruments financiers tant aux niveaux bilatéral que multilatéral. Le représentant a salué, dans ce contexte, les dernières initiatives de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur l'octroi de dons et de prêts concessionnels à ces pays.

Mme ELISABETH NEUGEBALIER (INTERPOL) a rappelé qu'il fallait protéger les réfugiés des réseaux criminels qui les exploitent et faire une distinction claire entre ceux qui ont besoin de protection et les combattants terroristes étrangers. Interpol échange avec les États Membres des informations opérationnelles et rassemble des informations sur les documents de voyages perdus ou volés et sur les combattants terroristes. La représentante a lancé un « appel politique fort » pour que les États fassent davantage recours aux outils d'Interpol qui peuvent faire la différence, notamment les bases de données sur les documents et sur les combattants terroristes étrangers. Elle a aussi appelé les États à contribuer à « l'album photo » des terroristes. Insistant sur le partage d'informations, elle a paraphrasé le chef d'Interpol qui dit: ne pas partager l'information, c'est courir un risque majeur aujourd'hui.

Il faut de la direction, de la coopération et des ressources, a conclu le Président de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, M. MOGENS LYKKETOFT. Après avoir rappelé la « feuille de route » du Secrétaire général de l'ONU, la convocation de la Conférence des donateurs à Londres, en février 2016, celle du HCR en mars sur la réinstallation des réfugiés et le Sommet humanitaire d'Istanbul en mai 2016, il a invité les États à un débat thématique, en juillet 2016, sur les résultats dudit Sommet. Le Président a aussi salué l'idée du Secrétaire général de convoquer un Sommet, en septembre 2016, sur la gestion des grands mouvements de migrants et de réfugiés.

## **Droits de réponse**

Le représentant de la Syrie s'est étonné de la déclaration du « représentant de la puissance occupante du Territoire palestinien occupé » dont le pays continue d'ignorer le droit international s'agissant de Jérusalem-Est et du Golan syrien occupé. Israël pleure les victimes israéliennes des jeunes palestiniens en lutte contre l'occupation mais oublie les souffrances qu'il inflige aux populations de Palestine. Le représentant de la Syrie a dénoncé l'aide et l'appui d'Israël à des groupes armés et à des terroristes qui sèment la terreur en Syrie.

Son homologue de l'Arménie a regretté que l'Azerbaïdjan ait mis l'Assemblée générale au service de sa propagande. Peut-être que le représentant ne connaissait pas la question à l'examen car il aurait pu parler du financement de Daech dont les chiffres sont disponibles. L'Arménie, a rappelé son représentant, a fait d'énormes efforts pour accueillir plus de 70 000 réfugiés syriens et pour les intégrer.

Rejetant « catégoriquement » les allégations de l'Arménie, la déléguée de l'Azerbaïdjan a souligné que l'engagement de son pays contre le terrorisme n'est pas la question qui se pose ici mais celle de la politique d'installation de réfugiés syriens dans des territoires occupés par l'Arménie. À ce jour, 857 réfugiés syriens se sont installés dans le Haut-Karabakh, après les réfugiés yezidis d'Iraq en 2014. Ces installations illégales visent à imposer un changement démographique qui est une grave violation de la Convention de Genève et de ses protocoles additionnels.

L'Azerbaïdjan sait-elle à quoi l'Assemblée consacre sa réunion aujourd'hui, a répété le représentant de l'Arménie, demandant à son homologue d'en finir avec « cette propagande anti-arménienne ».

L'Arménie nie aujourd'hui son occupation alors que tous ses dirigeants s'en félicitent, a répondu le représentant de l'Azerbaïdjan. En tant que championne autoproclamée des droits de l'homme, l'Arménie oublie que son pays continue d'occuper par la force un territoire contrairement au principe d'intégrité territoriale. L'Arménie doit reconnaître ses crimes et assumer la responsabilité de cette occupation illégale et incompatible avec la démocratie. Manipuler des réfugiés syriens pour des gains territoriaux est « immoral », a taclé le représentant.

## ***QUESTION DE PALESTINE***

### **Déclarations**

M. MOGENS LYKKETOFT, Président de la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, a d'emblée observé que la réunion se déroule dans un Moyen-Orient en tourments. Les conflits en Syrie et au Yémen, la crise importante des réfugiés et l'extrémisme violent se combinent pour

créer une instabilité croissante dans toute la région. Dans ce contexte, la question de Palestine prend un sens plus important encore. Le Président a indiqué qu'il a participé aujourd'hui à la commémoration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, créé il y a 40 ans. Les principes pour lesquels il a été créé continuent d'être violés aujourd'hui, a-t-il dit, en pointant le doigt sur la nouvelle vague de violence dans tout le Territoire palestinien occupé.

Au bout du compte, a dit le Président, les dirigeants israéliens et palestiniens ont la responsabilité d'éviter les discours incendiaires, de prévenir l'escalade des tensions et de les faire baisser. Les colonies de peuplement israéliennes et la démolition des maisons palestiniennes ne contribueront pas à la paix, a-t-il prévenu. Au contraire, elles ne feront qu'accroître les tensions et deviendront un obstacle à la paix.

Le Président a aussi parlé de l'Office des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) qui s'occupe de quelque cinq millions de réfugiés palestiniens. C'est ma responsabilité, a-t-il dit, de faire tout ce qui est possible pour que l'UNRWA puisse exécuter son mandat jusqu'à ce qu'un règlement politique entre Israël et la Palestine soit trouvé. Le 30 septembre, a rappelé le Président, nous avons hissé le drapeau de l'État de Palestine au Siège de l'ONU à New York. C'était la reconnaissance symbolique de la contribution du peuple palestinien aux efforts pour relever les défis communs. Mais, a reconnu le Président, c'était aussi un rappel de la nécessité urgente d'un règlement pacifique.

Il a appelé la communauté internationale à aider les deux parties à retourner à des négociations de fond. Nous devons ouvrir la voie à la vision d'un État de Palestine indépendant, souverain, démocratique, viable et vivant côte à côte dans la paix et en sécurité avec Israël et dans des frontières reconnues et fondées sur les lignes d'avant 1967.

Le Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. DESRA PERCAYA (Indonésie) a insisté sur « le grand danger » qui plane sur une région frappée par le terrorisme et la guerre, sans épargner le reste du monde. Partout dans le monde, les extrémistes de tous bords ont souvent utilisé le conflit israélo-palestinien et l'occupation « sans fin et inacceptable » comme argument pour recruter des adeptes. Il y a 70 ans, a rappelé le représentant, les Nations Unies ont été créées par des pays sortant tout juste du traumatisme de la guerre pour garantir les droits, le respect du droit international et le progrès social et économique. Malheureusement pour les Palestiniens, ces nobles déclarations continuent de sonner creux.

Les Palestiniens, s'est-il expliqué, sont régulièrement frappés par le fléau de la guerre, trois fois en huit ans. Leurs droits fondamentaux sont bafoués et leur dignité et liberté ne sont que des concepts abstraits. Les Palestiniens endurent des humiliations au quotidien, des arrestations

arbitraires, la violence et des exécutions extrajudiciaires. Le rapport sur la guerre de Gaza n'a conduit à aucune poursuite judiciaire, a rappelé le représentant.

Cette année, a-t-il poursuivi, les dirigeants du monde ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, soit 17 objectifs contre les inégalités et l'injustice. Mais, a-t-il déploré, force est de constater qu'occupation et objectifs de développement durable s'excluent mutuellement. Le Plan de 1947 envisageait un État juif et un État arabe, mais la guerre qui a suivi a envoyé des centaines de milliers de Palestiniens en exil. Le représentant a indiqué que la prochaine Conférence de son Comité, qui se tiendra à Jakarta, s'attachera au statut final de Jérusalem. En attendant, il a annoncé pour ce soir, le vernissage d'une exposition sur les enfants de Gaza.

M. Percaya a souhaité que chacun quitte cette salle en comprenant combien il est urgent d'agir car les répercussions du conflit touchent tous les pays et les risques d'escalade sont très élevés. Les Palestiniens sont excédés et les Israéliens, terrorisés. « Encore une provocation dans Jérusalem et nous risquons la guerre religieuse », a insisté le représentant, ajoutant que la confiance entre les parties est au plus bas. L'époque des gestes symboliques et des débats stériles est passée. Le Comité appelle le Conseil de sécurité, le Quatuor et les acteurs régionaux à prendre des mesures « sérieuses » pour sauver ce qui reste de la solution à deux États. Au sein de cette Assemblée, certains États Membres ont encore des réserves envers le Comité. « Nos portes vous sont ouvertes », a dit le représentant, avant de présenter les trois projets dont son Comité saisit l'Assemblée générale.

M. RIYAD MANSOUR (État de Palestine) a lancé un nouvel appel à des efforts « plus sérieux » pour corriger l'injustice que le peuple palestinien subit depuis trop longtemps et qui a traumatisé des générations entières privées de leurs droits et d'une vie de liberté, de stabilité, de prospérité et même d'espoir. La question de Palestine est encore plus vieille que l'ONU qui fête pourtant ses 70 ans, a-t-il rappelé. Il y a 68 ans, l'Assemblée générale adoptait la résolution sur la partition de la Palestine, changeant le cours de l'histoire et créant une blessure toujours ouverte puisque les Palestiniens sont toujours à la recherche de leur indépendance et de leurs droits, et le Moyen-Orient, de la paix. L'histoire n'a cessé de montrer qu'elle n'aime pas être ignorée et qu'elle est directement liée au présent, a prévenu l'observateur. Après des résolutions innombrables, adoptées à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, l'avis historique de la Cour internationale de Justice (CIJ) et le consensus mondial sur le droit des Palestiniens à l'autodétermination, la promesse faite à ce peuple ne s'est toujours pas matérialisée et restera au cœur des responsabilités de l'ONU jusqu'à ce que la question de Palestine soit résolue dans tous ses aspects.

Ce qui manque, a poursuivi l'Observateur, ce n'est ni l'appui ni la solidarité mais le courage et la volonté politique de mettre en œuvre les résolutions malgré l'« intransigeance totale » d'Israël et

son mépris pour ses propres obligations juridiques. Le même Israël, qui a été créé par une résolution de l'Assemblée générale, se montre aujourd'hui arrogant à l'égard de cette dernière et du Conseil de sécurité comme s'il échappait au droit et que le conflit israélo-palestinien était l'exception à toutes les normes des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité. Nous sommes tous d'accord pour dire que la situation est intenable mais que faut-il faire? a demandé l'Observateur. Il est temps, a-t-il répondu, que la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, surmonte sa « paralysie » avant que l'espoir ne disparaisse, que la solution à deux États ne soit détruite et que les faibles perspectives de paix ne meurent. Trop de lignes ont été franchies, trop de vies ont été perdues et les choses peuvent en effet empirer.

Au cours de l'année écoulée, la situation s'est détériorée sur tous les fronts, a rappelé l'observateur, avant de donner le détail des violations massives de la Convention de Genève, des tueries et des blessures infligées aux Palestiniens, de l'expansion des colonies de peuplement, des provocations à Jérusalem-Est, du déni des droits des réfugiés palestiniens et du mépris de l'histoire et des aspirations légitimes du peuple palestinien.

Devant cette réalité, l'observateur a demandé, une nouvelle fois, une protection internationale pour des Palestiniens sans défense et sans armes. Cet appel, a-t-il prévenu, ne saurait être vu comme « déraisonnable et infaisable » par quiconque veut le respect du droit international, la protection des civils dans les conflits armés et la paix. Le droit à la sécurité n'est pas l'exclusivité d'Israël. C'est un droit universel, y compris pour les Palestiniens, et aucune désescalade ou reprise du processus de paix et de négociation ne sera possible sans sécurité. L'inaction de la communauté internationale ne saurait se justifier, a poursuivi l'observateur.

Si Israël n'est pas tenu pour responsable de ses actes, il continuera ses violations et ses crimes. Le Conseil de sécurité doit réagir à cette situation qui menace la paix et la sécurité internationales. Le moment n'est-il pas venu de créer un groupe international d'appui et de convoquer une conférence internationale sur la paix israélo-palestinienne? L'observateur a appelé à une action collective pour réaliser la solution à deux États fondée sur les frontières de 1967 et sur une solution juste à la question des réfugiés, lesquels sont les piliers d'une paix globale et durable où l'État de Palestine, avec Jérusalem-Est pour capitale, et l'État d'Israël vivraient côte à côte dans des frontières sûres et reconnues, ce qui est un impératif pour un Moyen-Orient pacifique. Le 30 septembre dernier, a conclu l'observateur, quand le drapeau palestinien a été hissé à l'ONU, c'est un autre message fort et plein d'espoir qui a été envoyé au peuple palestinien.

M. DANNY DANON (Israël) s'est élevé contre les innombrables résolutions « unilatérales » adoptées au fil des ans par l'Assemblée générale pour blâmer son pays pour n'importe quel problème touchant les Palestiniens. Cette enceinte est allée, a-t-il accusé, jusqu'à créer au sein des Nations Unies une « Division entière » consacrée à la promotion du « récit » palestinien et

au dénigrement d'Israël. Il existe même une Journée spéciale du calendrier onusien juste pour les Palestiniens, encore que, soyons francs, pour ceux des États Membres qui s'engagent constamment dans la diabolisation et la délégitimation d'Israël, chaque jour passé ici est une journée de solidarité avec les Palestiniens. Le représentant a jugé regrettable que la soixante-dixième session de l'Assemblée générale perpétue cette « pitoyable » tradition qui consiste à adopter une vingtaine de résolutions anti-israéliennes « creuses », qui aggravent le conflit, éloignent la perspective d'un dialogue véritable et minimisent les chances de paix.

D'après M. Danon, la cause profonde du conflit est ailleurs: « si les pays arabes et les Arabes de la Palestine mandataire avaient accepté l'existence d'un État juif à leurs côtés, Israéliens et Palestiniens se seraient vus épargner des décennies de conflit interminable, de souffrances inutiles et de pertes en vies humaines dévastatrices. Les échos de ce « non » continuent de résonner aujourd'hui, a-t-il affirmé. Or les résolutions de cette Assemblée passent outre « le manque de bonne volonté des Palestiniens », a-t-il insisté. Il a reproché aux Palestiniens de ne pas avoir voulu de la paix à « trois reprises »: à la signature des Accords d'Oslo en 1993, au Sommet de Camp David en 2000 et à l'évacuation de Gaza par l'armée israélienne en 2005. « Si les dirigeants palestiniens veulent vraiment la paix, pourquoi refusent-ils de s'asseoir dans la même pièce que le Premier Ministre israélien? » s'est demandé le représentant. « Si les dirigeants palestiniens veulent d'un État pour leur peuple, pourquoi rejettent-ils l'idée même d'un État pour le peuple juif? » « Si les dirigeants palestiniens sont préoccupés par la protection de leur propre peuple, pourquoi l'encouragent-ils à la terreur et à la violence? »

Trouver une réponse à ces questions dans les résolutions présentées aujourd'hui est aussi facile que de « chercher une aiguille dans une botte de foin », a ironisé le représentant. « Vous pouvez hisser un drapeau palestinien aux Nations Unies, mais aussi longtemps que les Palestiniens échoueront à élever une génération acquise à la paix et à la réconciliation, il n'y aura aucun espoir de mettre fin à la violence », a-t-il prévenu. Après avoir énuméré les noms des « victimes israéliennes innocentes tuées de sang-froid » depuis le mois de septembre, M. Danon a estimé que c'est aujourd'hui un « jour honteux » pour les Nations Unies. « La terreur n'a pas de frontières et nous devons la combattre où qu'elle se trouve, que ce soit à Gaza avec le Hamas, dans les rues d'Israël avec les Palestiniens, ou dans les rues d'Europe avec Daech », a-t-il tranché.

Si l'ONU veut jouer un rôle constructif, elle doit tenir pour « responsables de leurs actes » les Palestiniens, demander la fin des incitations à la violence et faire comprendre que la paix ne sera possible que quand les Palestiniens auront accepté l'idée qu'Israël est le foyer du peuple juif. « Nous attendons avec impatience le jour où les Palestiniens se concentreront sur le développement de leurs propres institutions, au lieu de s'en servir pour attaquer Israël », a ajouté en conclusion le représentant, qui a présenté son pays comme « la nouvelle démocratie la plus vibrante à avoir émergé au siècle dernier ».

Au nom du Mouvement des pays non alignés, M. GHOLAMALI KHOSHROO (Iran) a jugé, à son tour, qu'il est temps de mettre un terme à l'injustice et à l'occupation, a-t-il poursuivi. Les actes de provocation des colons israéliens et les activités des forces israéliennes menacent de déstabiliser une situation déjà fragile. Le représentant a demandé le respect des lieux saints et fait valoir le droit des musulmans de prier en paix. L'occupation sape la paix et jette le doute sur le prétendu engagement d'Israël en faveur de la paix, a ajouté le représentant qui a appelé la communauté internationale à obtenir d'Israël qu'il cesse ses pratiques illégales et respecte ses obligations internationales. Le Conseil de sécurité a une responsabilité particulière, a rappelé le représentant, avant de saluer le travail de l'UNRWA malgré ses difficultés financières. Le représentant a rappelé que le Liban souffre aussi des violations d'Israël à ses frontières et des incursions dans son territoire. Concernant le Golan syrien occupé, il a condamné toutes les mesures pour modifier le statut juridique, physique et démographique du territoire, lesquelles mesures se sont intensifiées après la crise en Syrie, a affirmé le représentant.

Au nom de l'Union européenne, M. IOANNIS VRAILAS a réaffirmé son engagement à un règlement complet de la question israélo-palestinienne, sur la base de la solution à deux États. Il n'y a pas d'alternative à cette solution, a déclaré le représentant, observant toutefois que sa viabilité s'érodait chaque jour un peu plus, non seulement à cause des attaques et autres hostilités qui touchent le sud d'Israël, Gaza, les territoires palestiniens occupés, mais aussi à cause de l'expansion du radicalisme, de l'extrémisme et du terrorisme. Ces faits font des milliers de victimes innocentes et soulignent l'urgence de résoudre le conflit, a poursuivi le représentant, ajoutant aussi que cela passe obligatoirement par la conclusion d'un accord mettant fin à une colonisation débutée en 1967 et par la reconnaissance et la prise en compte des aspirations des deux parties. Les bases de cet accord sont contenues dans les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, les Principes de Madrid, la Feuille de route du Quatuor, les Accords précédemment signés entre les deux parties et l'Initiative de paix arabe, a encore déclaré le représentant.

M. Vrailas a ensuite exprimé la préoccupation de l'Union européenne face aux tensions et à l'escalade de la violence. L'Union européenne condamne ces actes de terreur « inacceptables et injustifiables ». Elle insiste sur la nécessité de traduire en justice les auteurs d'actes de violence visant les Israéliens et les Palestiniens, a dit M. Vrailas. L'Union européenne est également préoccupée par les tensions récurrentes et les affrontements à Al-Haram Charif/mont du Temple. Toute tentative de modifier le statut quo des lieux saints pourrait avoir des conséquences déstabilisatrices, a-t-il prévenu, ajoutant la préservation de la viabilité de la solution à deux États qui reste une priorité de l'Union européenne. C'est la raison pour laquelle, elle s'oppose fermement à la politique israélienne de colonisation, de restrictions de liberté de mouvements, d'éviction et de transfert de populations, de confiscations et de démolitions de biens, y compris ceux financés par l'Union européenne, a déclaré le représentant, avant d'assurer que l'Union européenne continuera de garder un œil attentif sur la situation.

En dépit de ces préoccupations, l'Union européenne apprécie les récentes mesures visant à soulager les restrictions pesant sur Gaza, même si elle estime que d'autres mesures sont nécessaires. Dans le même esprit, elle appuie la réconciliation inter-palestinienne et souligne qu'il revient à l'Autorité palestinienne d'exercer ses fonctions gouvernementales dans la bande de Gaza. Pour l'Union européenne enfin, les mesures sécuritaires à elles seules ne peuvent pas venir à bout de la violence. Elle continue donc à soutenir les actions et initiatives menées par le Quatuor et visant à pousser les deux camps à prendre d'autres mesures pour démontrer leur engagement en faveur de la solution à deux États, a conclu M. Vrailas.

Au nom de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), M. MANSOUR AYYAD AL-OTAIBI (Koweït) a déclaré que la situation humanitaire et sécuritaire se détériorait dans les territoires palestiniens occupés en raison de l'agression militaire israélienne contre un peuple sans défense et ses lieux saints. Des crimes, contre lesquels l'OCI a, à plusieurs reprises, mis en garde Israël car il serait seul à porter la responsabilité des répercussions. M. Al-Otaibi a réitéré la condamnation par l'OCI des exécutions et des meurtres orchestrés par les forces et les colons israéliens contre les civils palestiniens, y compris les enfants. L'OCI condamne le blocus de Gaza qui entre dans sa huitième année.

Ces actes d'agression d'Israël constituent des crimes de guerre et leurs auteurs doivent être traduits en justice, a insisté le représentant qui a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne rapidement des mesures afin de mettre un terme aux violations et protège le peuple palestinien. Il est « moralement inacceptable » que le Conseil de sécurité demeure silencieux, ne se limitant qu'à exprimer des préoccupations face aux crimes horribles et aux atrocités commis depuis 48 ans. Selon M. Al-Otaibi, le silence de la communauté internationale est considéré par Israël comme un encouragement à agir en État terroriste. En l'absence d'une solution juste, l'OCI appelle les Nations Unies à continuer de fournir une assistance aux plus de 5 millions de réfugiés palestiniens. Il a plaidé, à son tour, pour la création d'un mécanisme international de protection des civils et l'application du droit international.

M. NAWAF SALAM (Liban) a souligné qu'il s'agissait de la première réunion sur le sujet depuis que le drapeau palestinien a été hissé au Siège de l'ONU en septembre dernier. Que cela ne détourne surtout pas l'attention du fait que l'État de Palestine vit encore sous le joug de l'occupation, a mis en garde le représentant. Compter la Palestine comme État Observateur ne suffit pas. Elle doit devenir membre à part entière de l'ONU, a plaidé le représentant. Il a salué la décision de l'Union européenne d'étiqueter les produits provenant des colonies de peuplement, comme un geste allant dans le bon sens car les activités de ces colonies sont une violation flagrante de la Charte de l'ONU et du droit international, mais aussi des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Elles sont aussi la raison principale pour laquelle les tentatives de relancer le processus de paix ont connu l'échec. L'Assemblée

générale doit se montrer à la hauteur des défis et adopter les résolutions nécessaires comme elle l'a fait par le passé quand le Conseil de sécurité ne s'est pas acquitté de son mandat.

Le représentant a aussi voulu que l'on s'attaque aux causes profondes du terrorisme dont la pauvreté extrême, le chômage, le désespoir et la frustration, sans compter le sentiment d'être victime depuis trop longtemps d'une grande injustice. Ne sous-estimez pas les risques qui s'attachent à ce sentiment d'injustice, ressenti non par les Palestiniens et partagé par la plupart des musulmans et des Arabes dans le monde, a prévenu le représentant. La priorité est de faire en sorte que les Palestiniens ne perdent pas espoir.

Mme MALEEHA LODHI (Pakistan) a affirmé que les restrictions imposées par Israël aux droits des Palestiniens, la violence des colons, la construction des colonies de peuplement, les provocations autour des lieux saints, y compris la Mosquée Al-Aqsa, et les perspectives de paix lointaines ne faisaient qu'aggraver la souffrance des Palestiniens. Le châtimeur collectif qui frappe Gaza est entré dans sa huitième année, a-t-elle déploré, avant d'affirmer que la situation des Palestiniens à Gaza s'était encore détériorée avec l'offensive israélienne lancée l'année dernière. Mme Lodhi a déclaré que la paix ne pourra découler que d'une solution politique et de la création d'un État de Palestine viable et indépendant, dont les frontières seraient celles d'avant 1967, et dont la capitale serait Jérusalem-Est. La reprise des négociations est la meilleure façon d'aller de l'avant, a-t-elle dit, avant de souhaiter que ces pourparlers soient substantiels et axés sur la recherche de résultats. Elle a appelé la communauté internationale à œuvrer avec détermination à la reprise d'un processus négocié, assorti de paramètres et d'un calendrier clairs.

Dénonçant l'inertie du Conseil de sécurité et l'intransigeance d'Israël qui ne font que saper la solution à deux États, la représentante du Pakistan a invité le Conseil à remédier à cette menace réelle pour la paix et la sécurité internationales. Le Pakistan soutient la demande palestinienne pour une protection internationale, a-t-elle dit, en réclamant la levée du blocus qui frappe Gaza, la fin des colonies de peuplement, la libération des détenus palestiniens et la cessation des démolitions de maisons palestiniennes, avant que « la situation ne plonge dans l'abîme ». Enfin, elle a souhaité le retrait des forces d'occupation de tous les territoires arabes occupés, y compris au Liban et dans le Golan syrien, « crucial pour la paix et la sécurité internationales ». Nous avons besoin d'une diplomatie « visionnaire », en particulier de la part de ceux qui ont de l'influence sur les principales parties, a conclu Mme Lodhi.

M. ASOKE KUMAR MUKERJI (Inde), citant un message du Premier Ministre Shri Narendra Modi, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, a réaffirmé son soutien à un État palestinien souverain, indépendant, viable et uni, en paix avec Israël et avec Jérusalem-Est pour capitale. Le représentant a souligné que les liens qui unissent son pays au peuple palestinien trouvent leur racine dans une histoire commune. Ainsi, il a

rappelé que l'Inde a toujours soutenu le peuple palestinien dans son objectif légitime, ainsi que dans ses efforts vers le développement économique et social.

L'Inde continue à soutenir l'édification de la nation de la Palestine en élargissant continuellement son assistance technique et financière. Aussi, le Président indien, M. Pranab Mukherjee, a-t-il, durant sa visite en octobre en Palestine, inauguré le Centre d'excellence Inde-Palestine pour les technologies de l'information et des communications à l'Université al-Qods et a remis un chèque de 5 millions de dollars américains pour soutenir financièrement l'Autorité palestinienne. Le Gouvernement indien a aussi annoncé sa décision d'installer un centre semblable à Gaza pour un million de dollars et de mettre en place un institut des technologies de l'information pour un coût estimé à 12 millions de dollars, ainsi qu'un institut palestinien pour la diplomatie pour un coût de 4,5 millions de dollars.

Le délégué a rappelé que l'Inde contribue aussi à hauteur d'1 million de dollar annuellement à l'UNRWA. Il a rappelé que son pays avait entrepris d'importants projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, du renforcement des capacités et de la formation professionnelle. Il a aussi rappelé que plus de 12 000 Palestiniens sont sortis diplômés des universités indiennes. Il a émis l'espoir que les deux parties feront montre de la volonté politique nécessaire pour retourner à la table des négociations et reprendre le dialogue.

M. CHAYAPAN BAMRUNPHONG (Thaïlande) a déclaré que la crise actuelle ne pouvait être résolue uniquement par des mesures sécuritaires, ni par davantage de violence, sous peine d'exacerber les tensions et d'aboutir à une issue catastrophique. « Seule la recherche d'une solution durable par des moyens politiques permettra de garantir la sûreté des peuples et de réaliser une paix véritable et la sécurité dans la région », a assuré le représentant. Partisan d'un dialogue sincère et des négociations, il a recommandé aux parties d'exercer la plus grande retenue possible et de s'abstenir de toute action provocatrice. « Nous exhortons les deux parties à rétablir la confiance et à créer une atmosphère propice aux futures négociations », a ajouté le représentant, saluant les efforts du Secrétaire général et des dirigeants régionaux pour normaliser la situation sur le terrain et ceux du Quatuor pour le Moyen-Orient pour revitaliser le processus de paix. Pour sa part, a-t-il précisé, la Thaïlande a répondu à l'appel éclair lancé par les Nations Unies en faveur de Gaza en versant 100 000 dollars à l'UNRWA et la même somme au Croissant-Rouge palestinien pour l'aider non seulement à Gaza, mais aussi en Cisjordanie, y compris à Jérusalem et à Jérusalem-Est.

M. AMR A. ABOULATTA (Égypte) a dénoncé le fait que l'on mette sur un pied d'égalité agresseurs et agressés. Après des décennies d'occupation, on voit des activités sans précédent de construction des colonies et de confiscation des terres palestiniennes et la désacralisation des lieux saints. L'érosion des droits des Palestiniens nourrit le terrorisme, a averti le représentant en arguant, à son tour, que le minimum que l'on puisse faire pour les Palestiniens

est de leur accorder une protection internationale. Le Conseil de sécurité devrait au moins envisager cette option, a estimé le représentant, plaidant la cause d'un État palestinien indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale. « Il faut redoubler d'effort avant qu'il ne soit trop tard », s'est-il alarmé.

M. IBRAHIM O. A. DABBASHI (Libye) a rappelé que la tragédie des Palestiniens dure depuis 68 ans et regretté le soutien limité dont ils bénéficient alors que l'invasion de leur territoire continue de s'étendre. L'entité israélienne continue d'utiliser tous les moyens pour piller ce qu'il reste du territoire palestinien jusqu'à obtenir plus de 90% de la Palestine originelle. Même s'il y a beaucoup de résolutions qui soulignent le droit du peuple palestinien à retourner sur son territoire, la création d'Israël a été fondée sur une pratique du terrorisme: les Israéliens les ont terrorisés, privé de leurs terres, démolit leurs maisons, déplacé les populations de force et formé des colonies qu'ils agrandissent pour les transformer en terre d'accueil des extrémistes israéliens.

Le terrorisme est un pilier de l'existence même d'Israël, a insisté le représentant, en voulant pour preuve les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les violations constantes des droits de l'homme. Il est grand temps que la communauté internationale se tienne aux côtés des Palestiniens, que les responsables israéliens soient jugés et qu'il soit mis un terme à l'impunité. Les attaques militaires contre Gaza ont contribué à accentuer la misère des Palestiniens. Le siège de Gaza, a souligné le représentant, est une violation du droit international et des droits des Palestiniens, et il est grand temps d'y mettre fin. La Libye est favorable à une protection internationale du peuple palestinien. S'agissant des futures négociations, elle milite pour un calendrier précis et espère que la Palestine sera bientôt accueillie comme un État Membre de l'ONU à part entière.

Mme DINA KAWAR (Jordanie) a déclaré qu'au cours de la décennie écoulée, la Jordanie n'a épargné aucun effort pour aider le peuple palestinien à exercer son droit à l'autodétermination, à la souveraineté et à l'indépendance conformément à l'Initiative de paix arabe. La représentante a averti que l'absence de solution constitue un danger. Israël doit assumer ses responsabilités et les États Membres, honorer leurs engagements et fournir une protection juridique aux Palestiniens. Israël, a-t-elle insisté, doit rétablir la confiance avec l'Autorité palestinienne et reprendre les négociations sans conditions préalables. En attendant, a conclu la représentante, la dimension sacrée de lieux saints doit être respectée.

M. KHIANE PHANSOURIVONG (République démocratique populaire Lao) s'est dit profondément préoccupé par le conflit et la violence en cours dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et à Jérusalem. Il a appelé les parties concernées à déployer tous les efforts pour éviter l'escalade d'une situation déjà fragile et à prendre toutes les mesures possibles afin de créer les conditions propices au retour à la table des négociations. Il a exhorté la communauté

internationale à redoubler d'efforts pour aider la Palestine à retrouver une vie normale le plus tôt possible.

M. RODOLFO REYES RODRÍGUEZ (Cuba) a noté que les violations des droits des Palestiniens ont encore empiré pendant l'année écoulée, avec des souffrances généralisées. Ainsi, plus de 1 000 personnes ont été arrêtées rien qu'au cours du dernier mois. Israël a intensifié la construction des colonies et la confiscation des terres, une campagne qui fragmente encore davantage le territoire palestinien et qui nuit gravement à la solution à deux États. Dans la bande de Gaza, 1,8 million de Palestiniens vivent sous le blocus qui a créé une crise humanitaire sans précédent. Aussi, 360 000 personnes ont-elles besoin d'un traitement pour des problèmes de santé mentale, soit 20% de la population de Gaza. Le chômage atteint 43%, soit le taux le plus important au monde, et celui des jeunes est même de 60%. Aujourd'hui, la reconstruction du territoire de Gaza est encore lointaine puisque seulement 12 620 logements ont pu être reconstruits.

Seule la fin de l'occupation et de la colonisation et la libération des prisonniers palestiniens pourront faire place à un vrai processus de règlement politique. La situation au Moyen-Orient touchant tous les États, la communauté internationale doit faciliter la paix et promouvoir le développement et le bien-être de tous. La question de la Palestine nécessite une solution urgente et définitive. Toute la force morale de l'ONU et tous ses moyens doivent être mobilisés.

Comment le peuple palestinien peut-il exercer son droit au développement durable si on ne lui donne pas les moyens d'exercer son droit à l'autodétermination, s'est emporté M. JAIME HERMIDA CASTILLO (Nicaragua). Il a le déni des droits des Palestiniens et leur confinement qui les empêche de se consacrer à leur développement. Aujourd'hui, a-t-il alerté, la principale préoccupation des Palestiniens est de survivre. Devant cette situation, en particulier à Jérusalem-Est et l'Esplanade des Mosquées, le représentant a exigé du Conseil de sécurité qu'il obtienne d'Israël le respect de la liberté de culte des Palestiniens. Le Conseil doit tout faire pour éviter l'escalade de la violence, a conclu le représentant en demandant la levée du blocage de Gaza et la libération des prisonniers palestiniens.

M. JAMAL F. ALROWAIEI (Bahreïn) a condamné, une nouvelle fois, la violence de la puissance occupante et des extrémistes qui ont profané les sites sacrés, exacerbant la haine. Il faut des mesures déterminées pour protéger la population palestinienne et préserver les lieux Saints. Il faut mettre un terme aux colonies de peuplement et créer un État indépendant de Palestine, le long des frontières du 4 juin 1967 avec Jérusalem pour capitale. Le Bahreïn œuvrera aux côtés de ses frères palestiniens en ce sens, a promis le représentant.

Soixante-dix ans après la création de l'ONU, a fait observer M. RAFAEL RAMÍREZ CARREÑO (Venezuela), la question de Palestine n'est toujours pas résolue. La communauté internationale

doit s'attaquer à cette inertie parce que pendant que l'on écoute les discours à l'Assemblée générale, la puissance occupante continue ses activités et met à mal la crédibilité de l'ONU. Israël met en effet à profit l'inaction de la communauté internationale pour poursuivre ses atrocités et ses agressions et pour, en provoquant les Palestiniens, créer un cycle de violence pour garder la main. Le Gouvernement d'Israël cherche à démoraliser le peuple palestinien et rendre impossible la solution à deux États. Le déni par Israël des droits des Palestiniens ne fera que jeter les jeunes dans le bras des groupes terroristes, a prévenu le représentant. Il a salué l'adhésion de la Palestine au Statut de Rome et s'est dit favorable à la relance des négociations de paix. Le Conseil de sécurité détient la clef de la situation à ce conflit et en particulier la solution à deux États, a souligné le représentant qui s'est dit impatient de voir la Palestine acceptée comme membre de plein droit des Nations Unies.

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**